



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 23 février 2023

Objet de la délibération

TARIFS 2023 DU RESEAU DE CHALEUR

Le vingt-trois février deux mille vingt-trois à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le seize février deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY À Michèle DOLLÉ , Frédéric TOUSSAINT À Yves GUYOT , Martine JOURDAIN À Valérie MAHÉ , Stéphane LOHÉZIC À André HARTEREAU , Tiphaine SIRET À Laure LE MARÉCHAL , HILAL SAFAK À Michèle LE BAIL .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Peggy CACLIN désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2023.02.005

TARIFS 2023 DU RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Pascal LE LIBOUX

Les réalisations budgétaires de la chaufferie et du réseau de chaleur en 2022 ont progressé de manière importante.

Cette augmentation s'explique tout d'abord par la flambée du prix du bois et du gaz et ensuite par la remise à niveau nécessaire de l'équipement afin d'optimiser l'utilisation du bois.

Depuis 2021, la livraison de bois (plaquettes) et la maintenance/entretien de l'équipement sont assurés par la SPL.

Le prix du bois a régulièrement augmenté avec un prix fixe de 35.29 € HT/MAP au 01 décembre 2022 incluant les frais de logistique et de transport.

Il en est de même pour le prix des prestations d'entretien et de maintenance d'un montant de 46.96 € HT/heure.

Les tarifs du réseau de chaleur n'ont pas évolué depuis l'année 2018.

Considérant l'estimation 2023 de production de chaleur de 2 144 000 kwh,

Considérant les puissances installées sur les différents sites 1 891,50 KW,

Considérant la nécessité de maintenir l'équilibre budgétaire,

Les tarifs pour l'année 2023 sont proposés comme suit :

R1 : 0.0468 €/ kwh (0.0375 en 2022)

R2 : 67.17 €/ KW (53.739 en 2022)

Soit une évolution de 25 %.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les réalisations budgétaires 2022,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 30 janvier 2023,

Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 6 février 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** les tarifs 2023 de la Chaufferie et du Réseau de chaleur présentés ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ